

# L'écho du CSE DTSI

## Les élus CGT au CSE DTSI :

Franck Balusson (DTR)  
Laurent Bouix (DTR)  
Géraldine Candidda (DOR)  
Armelle Caron (SI)  
Laila Chatraoui-Mouchrih (SI)  
Rémy Chiménes (SI)  
Jean-Marie Giordano (DTR)  
Ali Gribi (DOR)  
Elisabeth Guibert (SI)  
Nora Laadri (PFC)  
Clément Nurit (V360)  
Laurence Piccolo (DOR)

représentant syndical :  
Fabrice LEBRUN (DTR)

Date de parution  
02 avril 2024

## Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) : mobilisation sans reconnaissance

A Orange, le scénario du déni de reconnaissance de l'investissement des salariés continue : après des NAO en berne, la mobilisation des salariés pour la réussite de l'évènement JOP se fera sans reconnaissance associée. Au cours de ce CSE DTSI a été porté un dossier aux élus de création de 38 astreintes temporaires supplémentaires sur la période de cet évènement. Le message est clair : « Orange partenaire premium, Challenge à relever, fortes attentes de l'entreprise auprès de ses salariés pour accompagner et tenir ce défi ». Mais quand on évoque la reconnaissance à mettre en œuvre pour l'engagement des équipes DTSI, fin de non-recevoir de la direction : ces 38 astreintes temporaires c'est pour se rassurer car tout devrait bien se passer. Pas de changement pour tous les salariés non détachés pour l'évènement, mais ils restent mobilisés en cas de besoin... De plus, le montant du forfait d'attente (478 €) pour l'astreinte est une reconnaissance suffi-

sante aux yeux de la direction. Pour les perturbations et changements générés dans la vie des équipes (dépôt de congés, accès aux sites de travail, temps de déplacement en hausse, télétravail occasionnel, etc...), Orange ne veut rien savoir.

[La CGT appelle les salariés DTSI à se mobiliser pour faire remonter leurs désaccords face à cette volonté de ne pas reconnaître leur implication et de ne pas être les « GUEUX » des JEUX !](#)



## Déblocage du CSEE DTSI

Dernier CSEE d'Orange France à être dans cette situation de blocage. Enfin, près de 4 mois après les élections de fin novembre, le CSEE DTSI se débloque !

En l'occurrence, nous avons une secrétaire, le reste du Bureau du CSEE a pu être constitué, vos représentants de proximité ont pu être mandatés, les Commissions de Santé, Sécurité et Conditions de Travail également. Enfin !

C'est un premier pas, mais il reste encore des choses à mettre en place pour revenir à une situation dite

« normale », le dialogue social va pouvoir reprendre et vos revendications remonteront à la direction.

La CGT va pouvoir remettre la pression sur la direction via les instances de proximité. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants du personnel afin de faire entendre votre voix et vos propositions.

Ensemble agissons.

## Stress et RPS : LOMBARDISATION DE LA DTSI

Avec la séparation du réseau et du SI, nous avons toutes les raisons de craindre un éloignement d'une de ces activités d'Orange France une fois cette réorganisation stabilisée.

Suite à aux précédents dossiers « DTSI Demain » et ARI, les collectifs de travail ont été chamboulés et les salariés désorientés.

Les réorganisations, c'est comme la mode, un éternel recommencement.

A la question : « Avez-vous regardé les rapports annuels d'activité de la médecine du travail ? » la direction botte en touche. Elle expose les salariés à du stress et des RPS. Soyons clairs, elle ne pourra pas dire qu'elle ne le savait pas...

Côté réseau, la direction nous dit qu'il n'y a pas vraiment d'impacts et pourtant la recherche de gains de productivité fait que des activités sont sur le point d'être transférées dans d'autres entités du groupe.

La qualité du SI a nettement baissé, les incidents réseau sont en augmentation. Les enjeux de qualité sont moins le résultat de compétence et d'organisations que de moyens. Bref, si on veut de la qualité, celle qu'on vend plus cher aux usagers, cela a un coût. Le non-remplacement des départs, la perte des compétences qui va avec, ont une grande part de responsabilité dans cette baisse de qualité.

La recherche perpétuelle d'économies et la baisse des effectifs font que la sous-traitance a une part de plus en plus importante. Après cela à quoi Orange France va-t-il encore renoncer pour encore gratter ?

C'est quand la prochaine réorganisation ?



## ÉNIÈME RÉORG À PFC

Sous prétextes de simplification et d'amélioration de qualité, la direction de PFC a présenté au CSEE DTSI, le 26 mars 2024, son projet de réorganisation des domaines de PFC ...

Les salariés s'interrogent sur la raison cachée de ce projet car, après DTSI hier, DTSI demain, et DTSI après-demain, les salariés sont fatigués de voir nos directions faire et défaire, voire refaire des fonctions qui avaient été séparées aux 2 ou 3 réorganisations précédentes !

Ces changements incessants d'organisations engendrent une grande lassitude et un manque certain

d'adhésion de la part des salariés. La CGT dit STOP ! La CGT aurait souhaité une expertise sur le dossier, mais n'est pas suivie par la majorité des élus du CSEE ... dommage.

Ne soyons pas dupes une fois de plus, l'objectif bien maîtrisé de la direction, c'est la fusion des équipes et la réduction des effectifs, avec au final de nouvelles économies sur le dos des salariés, d'ailleurs les dernières « NAO de la Honte » 2024 l'ont largement prouvé :

**« Aux actionnaires le gâteau, aux salariés la diète »**



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI d'avril 2024



Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contacter la CGT Fapt Orange